



**Résultats des consultations de la CCL auprès des
intervenants de l'industrie concernant la situation du marché
pour les produits laitiers au Canada**

**Préparé par la Commission canadienne du lait
Le 3 juin 2002**

TABLE DES MATIÈRES

1. Contexte	3
Les tendances observées	3
2. Buts des consultations	4
3. Groupes consultés	4
4. Enjeux identifiés par les intervenants	4
Les producteurs	4
Les transformateurs	7
Les transformateurs secondaires	9
Les restaurateurs	10
Les consommateurs	11
5. Sommaire des enjeux communs et des défis identifiés	11
L'industrie et la rentabilité	11
Le remplacement de produits laitiers	12
Les possibilités de croissance	12
La collaboration au sein de l'industrie	12
6. Conclusion	13

Annexe A: Renseignements de base pour les consultations de la CCL auprès de l'industrie laitière

Annexe B: Liste des groupes consultés et dates des consultations

1. Contexte

Depuis quelques années, différents rapports et renseignements statistiques, préparés par la Commission canadienne du lait (CCL) et d'autres sources, identifient clairement les tendances importantes qui se sont développées dans l'industrie laitière canadienne.

Des discussions concernant ces tendances se tiennent au sein de l'industrie depuis un certain temps et la CCL a examiné diverses questions dont la substitution, l'importation de produits laitiers aux fins de réexportation, le surplus structurel croissant de la poudre de lait écrémé et les restrictions imposées, par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), aux exportations subventionnées.

De l'avis des commissaires, l'industrie se trouve à un carrefour et le dernier exercice de planification stratégique, regroupant tous les intervenants du secteur laitiers, date d'au moins dix ans. Selon les commissaires, depuis cette dernière planification, le système de gestion des approvisionnements a évolué considérablement. Il continue de se diriger vers un système plus axé sur le marché au lieu d'être axé sur l'offre, notamment depuis la création des Classes spéciales en 1995. Les concepts de mondialisation et de libre-échange, enchâssés dans les ententes comme l'Accord de libre-échange, l'Accord de libre-échange nord-américain et l'Accord sur l'agriculture de l'OMC, sont appliqués rigoureusement par les entreprises et rendent le système encore plus axé sur le marché. D'autres défis, à la fois extérieurs et intérieurs, ont été soulevés et les commissaires croient que, dans le contexte du système actuel de gestion des approvisionnements, des discussions s'imposent avec les intervenants. Ainsi, on pourra mieux comprendre les enjeux et trouver des façons de les aborder en tant qu'industrie.

Les tendances observées

À la demande des commissaires, le personnel de la CCL a compilé des données et préparé des renseignements de base détaillés sur la situation du marché durant les quelques dernières années. Le personnel de la CCL et les commissaires ont observé plusieurs tendances qui, selon eux, nécessitent une attention immédiate. Tout d'abord, compte tenu de l'engagement du Canada à respecter les règles de l'OMC relativement aux exportations subventionnées, l'utilisation des exportations de produits laitiers pour équilibrer le système continue d'être restreinte. Un produit particulièrement touché par ces restrictions est la poudre de lait écrémé, dont le surplus structurel augmente rapidement. Entre l'année laitière 1998-1999 et l'année laitière 2000-2001, ce surplus a augmenté de 57 pour cent et il a plus que doublé en volume depuis 1996-1997.

Les importations de certains produits laitiers ont également augmenté en raison des engagements canadiens envers l'accès aux marchés en vertu de l'Accord de l'OMC, suivant les programmes existants tels que le Programme d'importation pour réexportation (PIR) et à cause de la substitution de produits laitiers. À elles seules, les importations de

produits de lactosérum, y compris le concentré de protéines de lactosérum, qui peut servir de succédané à la poudre de lait écrémé, ont grimpé de 47 pour cent entre les années laitières 1998-1999 et 2000-2001. De plus, la Commission a remarqué une hausse considérable du recours au PIR. En effet, depuis 1998, dans le cadre de ce programme, les importations de fromage, de poudre de lait entier, de beurre et d'huile de beurre ont augmenté d'une proportion allant de 2 360 à 4 200 pour cent, selon le produit.

La présentation à l'Annexe A comprend des renseignements de base et constitue le fondement des consultations auprès des principaux intervenants de l'industrie en vue de discuter des tendances observées.

2. Buts des consultations

Les consultations auprès des intervenants de l'industrie laitière avaient pour buts de conscientiser les intéressés aux tendances observées par la CCL; d'obtenir les observations de chaque secteur de l'industrie concernant ces tendances puis de faire part des observations à tous les secteurs de la chaîne d'approvisionnement. En conséquence, le présent document ne contient aucune recommandation. Il vise plutôt à donner un compte rendu fidèle de l'essence des commentaires entendus par les commissaires lors des consultations. La CCL espère que le présent rapport stimulera une réflexion parmi l'industrie laitière ainsi qu'une volonté de relever les défis de façon concertée.

3. Groupes consultés

Du 25 mars au 10 mai, on a consulté seize groupes représentant les secteurs de la production, de la transformation, de la transformation secondaire, de la restauration et de la consommation, à travers le pays. Pour plus de détails concernant les groupes qui ont été consultés et les dates de ces rencontres, veuillez consulter l'annexe B.

4. Enjeux identifiés par les intervenants

Les producteurs

Les producteurs laitiers canadiens veulent maintenir un système efficace de gestion des approvisionnements pour l'industrie. On continue d'exprimer un appui ferme envers des mesures de contrôle frontalier, un système d'établissement de prix administrés selon lequel les producteurs obtiennent un revenu équitable pour leur travail et leur investissement et une production administrée. Ces éléments demeurent les principes fondamentaux du système.

L'établissement des prix continue d'être l'une des principales priorités des producteurs. Ces derniers reconnaissent que la CCL s'est engagée à veiller à ce que 50 pour cent des

producteurs laitiers reçoivent leur coût de production d'ici 2006. Certains producteurs éprouvent encore beaucoup de frustration quant aux niveaux des prix de soutien. De leur avis, les révisions de prix sont basses en raison, entre autres, du fait que les producteurs doivent recouvrer la perte du subside à la consommation auprès du marché. Ils croient que d'autres intervenants de la chaîne d'approvisionnement se sont servi du recouvrement du subside comme moyen de pression auprès de la CCL, et ce afin de garder à la baisse les révisions de prix. En conséquence, un nombre insuffisant de producteurs ont pu recouvrer leurs coûts de production laitière. Certains d'entre eux pensent qu'une hausse de prix en août serait très bien reçue par le secteur de la production.

Les producteurs affirment que les faibles révisions de prix, principalement attribuables à la suppression graduelle du subside parmi d'autres facteurs servant à l'établissement des prix, n'ont pas favorisé un climat de confiance entre eux et les transformateurs. Ils soulignent que les transformateurs tirent grand profit du système de gestion des approvisionnements, surtout parce que la quantité de lait qu'ils reçoivent est garantie. D'après eux, les transformateurs profitent du système. Les producteurs croient que l'établissement de la confiance entre ces deux secteurs ne leur incombe pas à eux seuls et que l'accès des transformateurs à de bas prix ne réglerait pas tous les problèmes auxquels est confrontée l'industrie.

En outre, les producteurs veulent recevoir une part équitable du dollar de consommation et évoquent le rôle des participants de l'industrie en vue de cet objectif. Ils affirment que le prix qu'ils obtiennent n'a pas grand chose à voir avec le prix du produit final à la consommation. Par ailleurs, on croit que la part du dollar de consommation pour les produits laitiers doit être évaluée et partagée équitablement entre tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement.

Le prix du lait revêt de l'importance pour tous les producteurs, mais surtout pour ceux de l'Est. Quant aux producteurs de l'Ouest, ils sont d'avis que les possibilités de croissance du marché sont de plus en plus importantes et ils veulent développer ces possibilités en vue d'une telle croissance.

En ce qui touche le recours accru au PIR, les producteurs remettent en question la mesure dans laquelle les vérifications sont effectuées auprès des entreprises qui participent au programme. Ils veulent qu'on renforce les inspections à la frontière afin de donner l'assurance que les produits importés sont bien réexportés. Selon eux, le gouvernement devrait tenir compte de certains facteurs quant à la gestion du programme, comme la possibilité d'imposer un tarif aux importations et d'examiner de plus près les questions relatives à l'étiquetage. Ils veulent une certaine assurance qu'on utilise les étiquettes appropriées pour identifier les produits.

En raison des progrès accomplis quant à l'application des nouvelles technologies, les producteurs croient que les règlements interdisant l'extraction des protéines du lait de

consommation doivent être révisés et renforcés dans la plupart des provinces. Quoique l'application des nouvelles technologies dans le secteur de la transformation représente une menace potentielle pour certains producteurs, ils donnent des exemples de leur appui envers la recherche et le développement. Ils soulignent, entre autres, la recherche effectuée par de petits transformateurs en vue de la mise au point de laits spécialisés comme le lait biologique et le lait contenant des acides gras oméga 3.

Les producteurs croient que la Commission doit donner suite aux décisions du CCGAL, comme dans le cas de la crème dans la classe 1 (b)(i) dans l'Ouest; ils soulignent que la CCL a un rôle à jouer pour ce qui est d'amener les discussions sur les enjeux au premier plan dans un contexte national.¹ Ils ajoutent que la Commission pourrait fournir de meilleurs rapports d'inventaire en vue d'une gestion plus rigoureuse du système.² Ils appuient les rajustements au quota du lait de transformation déclenchés par la formule automatique concernant les surplus de lait, ainsi que d'autres mesures comme la règle du 101 pour cent et les politiques provinciales. Toutefois, l'allocation de croissance leur semble trop élevée.

Les possibilités de croissance, selon les producteurs laitiers, se trouvent sur le marché intérieur. Ils croient que la poursuite d'autres possibilités de marché est acceptable, sur une base optionnelle. On mentionne l'établissement d'une classe optionnelle de production pour l'approvisionnement de certains marchés, par exemple le remplacement de l'huile de beurre ou d'autres produits importés dans le cadre du PIR. Certains producteurs sont prêts à explorer les possibilités que pourrait offrir une telle classe.

Tenant compte des participants à la chaîne d'approvisionnement, les producteurs conviennent que les secteurs de la production et de la transformation doivent se réunir pour traiter de plusieurs enjeux touchant les deux secteurs et pour négocier une résolution à l'avantage des deux groupes et de l'ensemble de l'industrie. Selon eux, toutefois, la concurrence parmi les transformateurs n'a pas facilité ce genre de réunion par le passé. On indique que l'industrie dans son ensemble doit se concentrer sur quatre ou cinq objectifs communs. Même si des obstacles majeurs entravent une relation plus étroite, les producteurs croient que les intervenants doivent promouvoir les réussites de l'industrie et non pas souligner ses faiblesses.

¹ À sa réunion des 8 et 9 mai 2002, le CCGAL a créé un comité chargé d'examiner et de régler la question du classement de la crème dans la classe 1 (b)(i) de l'Ouest.

² Suivant la motion adoptée à la réunion du CCGAL, tenue les 8 et 9 mai 2002, les stocks privés sont maintenant enregistrés par une tierce partie et ils font partie du calcul du quota de mise en marché. Cela a déclenché une réduction de 0,88 pour cent des besoins canadiens, à compter du 1^{er} mai 2002.

Les transformateurs

De nombreux transformateurs appuient le système de gestion des approvisionnements, mais pas à n'importe quel prix. Selon eux, les producteurs doivent reconnaître que le système est moins axé sur la production et davantage sur le marché. Ils s'inquiètent d'une possible révision de prix qui pourrait entrer en vigueur le 1^{er} août 2002 car cela accélérerait la tendance à trouver des succédanés aux produits laitiers.

Certains transformateurs sont d'avis que le secteur agricole doit atteindre des gains de productivité croissants et que le système ne devrait pas protéger les producteurs inefficaces. On souligne également que les producteurs doivent opter de produire du lait ou non, et ce pour un prix inférieur en développant une classe optionnelle, dont le prix est établi en fonction du marché desservi.

Du point de vue d'une multinationale, il est de plus en plus difficile d'expliquer les hausses de prix des produits laitiers alors que les prix mondiaux fluctuent constamment. En outre, on précise que les prix canadiens ne sont pas inférieurs aux prix européens, comme l'ont indiqué les producteurs. Les écarts entre les prix de l'Est et ceux de l'Ouest pour le lait de transformation constituent également un point important pour certains transformateurs, notamment en fonction de leur base provinciale.³

Les hausses de prix du lait de consommation constituent aussi une source de préoccupation croissante; on croit que les hausses constantes pourraient menacer la viabilité de l'Entente sur la mise en commun dans l'Est. Les changements pourraient s'avérer plus difficiles à l'avenir si l'appui envers le système, de la part du secteur de la transformation et des gouvernements, continue de diminuer.⁴

Les problèmes reliés à la complexité du système sont signalés par plusieurs représentants des transformateurs, à partir notamment des observations de leurs clients. Entre autres, on affirme que le système est difficile à comprendre et à expliquer, y compris ses composantes axées sur le marché, comme les Classes spéciales. D'après eux, il est de plus en plus difficile de justifier un système aussi complexe aux yeux des clients. Au Québec notamment, les petites entreprises sont en plein essor, tout particulièrement dans le secteur des fromages fins. Ces entreprises montrent un appui limité envers le système, en raison de sa complexité.

³ Un comité du CCGAL a été chargé d'examiner un rapport sur les écarts de prix entre l'Est et l'Ouest et de soumettre des solutions au Comité pour étude.

⁴ Un nouveau sous-comité, appelé le Comité spécial du P6, a été créé sous l'égide de l'Organisme de supervision de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait, aux fins du règlement de nombreuses questions, y compris les prix du lait de consommation.

Les transformateurs sont inquiets des tendances qui se développent au sein de l'industrie puisqu'elles continueront d'avoir des répercussions négatives sur leurs ventes. Selon eux, il faut être plus novateurs dans la mise au point de produits laitiers afin de contrer la tendance vers la substitution. En outre, on parle du besoin d'harmoniser les enjeux et de poursuivre le dialogue dans l'industrie et on apprécie l'initiative de la Commission de consulter les différents intervenants concernant ces tendances.

Parmi les tendances observées, on souligne l'utilisation réduite du fromage. On signale que l'industrie risque de voir l'érosion de ce marché dans le secteur des services alimentaires puisque les entreprises utilisent moins de fromage dans leurs produits. D'importants exploitants de services alimentaires, comme les pizzerias et les vendeurs de hamburgers, réduisent les portions de fromage dans les articles au menu afin de diminuer le volume de leurs achats de fromage et de réduire ainsi les coûts. Un transformateur fournit un autre exemple d'une telle mesure : les pizzas congelées de la marque la plus vendue au Canada sont importées des É.-U. On signale également que certaines entreprises s'éloignent complètement de l'utilisation de produits laitiers. On s'attend à ce que cette tendance persiste, même au niveau de la consommation, où on a remarqué que les hausses de prix de certains aliments contenant du fromage incitent les consommateurs à passer à des substituts moins chers.

Malgré la tendance négative des ventes de fromage dans le secteur des services alimentaires, on croit qu'il existe des possibilités de croissance intéressantes dans la vente du fromage à la consommation. Selon un transformateur, la consommation du fromage au pays est d'environ 22 à 24 livres par personne (10 à 11 kg), comparativement à 30 livres par personne (13.6 kg) aux É.-U. En comblant cet écart, on pourrait jouir d'une hausse importante des ventes de fromage.

L'augmentation du surplus structurel de poudre de lait écrémé est perçue comme résultant du remplacement de solides non gras par d'autres produits comme les isolats de protéines laitières, les concentrés de protéines laitières et les concentrés de protéines de lactosérum. Mais les transformateurs croient que cela n'aura pas d'incidence sur le QMM puisque le quota est basé sur les besoins en matière grasse. Cette substitution déloge néanmoins la poudre de lait écrémé intérieure et entraîne une hausse des stocks.

Selon certains transformateurs, le PIR continuera de connaître une croissance marquée. Ils précisent que les transformateurs et les transformateurs secondaires sont poussés à se procurer des ingrédients et des produits à bas prix et qu'en conséquence, ils continueront de chercher des moyens d'avoir accès à ces produits et ingrédients dans le cadre de programmes comme le PIR.

On soulève aussi la question des fusions dans les secteurs de la transformation et du commerce de détail ainsi que l'absence persistante de confiance entre les producteurs et les transformateurs. Les tensions sur les prix ainsi que la concurrence dans diverses

catégories de produits laitiers se font sentir dans l'industrie de la transformation.

Certains pensent que l'assouplissement des règlements facilitera la tâche eu égard aux changements qui résulteraient de l'adaptation rapide de nouvelles technologies. Selon eux, le secteur de la production a une mauvaise opinion de l'innovation en matière de développement de produits laitiers. Certains transformateurs sont d'avis que les producteurs perçoivent ces progrès comme une façon pour les transformateurs de « les voler ». Ils prévoient également une déréglementation accrue, avec l'abrogation de la *Loi sur les produits oléagineux comestibles* de l'Ontario, en juin 2003, par exemple. L'abrogation de cette loi préoccupe beaucoup les transformateurs puisqu'elle vise, entre autres, l'étiquetage des produits, et qu'elle menace notamment le marché de la mozzarella.

On mentionne la disponibilité de la crème fraîche eu égard aux pénuries saisonnières du produit que subissent les petits fabricants de crème glacée. Cette question est importante pour les fabricants puisque les pénuries surviennent durant leur saison la plus occupée et lorsque la demande de leur produit est à son sommet.

Parmi d'autres solutions, on traite de la production au Canada de succédanés comme la caséine et les caséinates, les concentrés de protéines laitières et les isolats de protéines laitières. On prévoit l'utilisation accrue de ces produits, notamment dans la crème glacée et le fromage fondu. On propose un Plan B ou un programme d'aide à l'entreposage, tel le Programme d'aide pour le lait concentré, pour la crème et/ou la mozzarella congelée. Certains transformateurs mentionnent l'existence d'une capacité en usine pour la production de mozzarella ainsi que la possibilité d'accroître les ventes à l'exportation de ce produit.

La plupart des transformateurs reconnaissent le bien-fondé de regrouper les producteurs et les transformateurs pour aborder les divers enjeux intéressant l'industrie. Cependant, on s'inquiète du fait qu'en l'absence de décisions concertées, une décision venant de l'extérieur du pays pourrait être imposée à l'industrie. On craint également que l'appui envers l'ensemble du système de gestion des approvisionnements diminue si les parties ne collaborent pas à l'atteinte d'objectifs nationaux communs.

Les transformateurs secondaires

Les transformateurs secondaires indiquent que l'un des plus grands défis à relever a été, au cours des quelques dernières années, les fusions du secteur du commerce au détail. La pression envers le maintien de certains niveaux de prix, pendant une certaine période, a augmenté considérablement et la concurrence a été féroce. Selon eux, l'industrie laitière s'est montrée inflexible, au point où les entreprises tentaient de réduire les coûts de production en remplaçant les ingrédients laitiers par des composantes moins coûteuses et provenant de l'étranger. Chaque hausse de prix du lait et chaque période de

prix élevé dans les classes spéciales poussent les entreprises dans cette voie.

L'instabilité des prix dans les classes spéciales a créé de l'incertitude; on précise que la réduction de cette volatilité pourrait régler certains problèmes. Certains proposent une solution qui n'affecte pas les revenus, à savoir que des prix plancher et des prix plafond pourraient être établis pour les producteurs et les transformateurs secondaires. Cela permettrait à ces derniers de conclure des contrats à long terme et à l'avance avec leurs clients, à un prix plus stable. On parle également de la disponibilité des approvisionnements à certains temps de l'année. De l'inquiétude est exprimée par certains transformateurs secondaires de l'Ouest selon lesquels l'approvisionnement de crème fraîche est particulièrement instable entre avril et août.

On signale que les usines canadiennes des multinationales font concurrence avec des usines dans d'autres pays mais au sein des mêmes corporations. Selon les représentants des transformateurs secondaires, la possibilité de remplacer des produits importés, notamment ceux visés par le PIR, constitue une bonne opportunité. Au sujet de l'accroissement des importations d'huile de beurre dans le cadre du PIR, les transformateurs secondaires croient que le problème est lié à la disponibilité et à la compétitivité de l'huile de beurre canadienne. Selon eux, le rapport des prix entre le beurre et l'huile de beurre au Canada ne correspond pas à celui du marché mondial. Les transformateurs secondaires sont intéressés à collaborer avec l'industrie au vu des possibilités de croissance. En général, les transformateurs secondaires préféreraient s'approvisionner au Canada mais à un prix concurrentiel.

Les restaurateurs

Dans le secteur de la restauration, on s'inquiète beaucoup de la croissance du marché de la pizza congelée qui, selon ce groupe, fait directement concurrence aux pizzas vendues dans les restaurants. Par exemple, afin de réduire les coûts, une chaîne nationale a diminué de 15 p. cent l'utilisation de fromage sur la pizza depuis 1998. Les restaurateurs sont prêts à collaborer avec l'industrie nationale en vue d'accroître la quantité de fromage vendu. Ils sont intéressés à faire augmenter le volume de fromage acheté et à travailler avec les organismes ou les entreprises de producteurs pour la promotion de ce marché. Des activités de promotion conjointes, comme celles des Producteurs laitiers du Canada avec Burger King et Old El Paso, sont perçues comme des moyens très efficaces de stimuler l'utilisation accrue des ingrédients laitiers dans l'industrie des services alimentaires.

La fusion d'entreprises est perçue comme un facteur de compétitivité et d'agressivité quant aux parts de marché. On propose des façons d'aborder les coûts des ingrédients laitiers canadiens sur le marché de la pizza, dont l'établissement d'ententes sur les prix et les quantités, et des promotions conjointes visant la hausse du volume de fromage vendu. D'autres options font l'objet d'un examen sérieux de la part des pizzerias, y compris

l'importation de pizzas congelées et l'utilisation de garnitures non laitières. Les restaurateurs préfèrent obtenir leurs ingrédients au Canada, mais à des prix concurrentiels.

Les consommateurs

En général, les représentants des consommateurs sont en faveur d'un marché compétitif. Selon eux, un système de gestion de l'offre, associé aux fusions dans le commerce de détail, n'est pas le plus avantageux pour les consommateurs. Ils encouragent plutôt l'industrie laitière à modifier le système de commercialisation du lait afin de tenir compte de nouveaux facteurs liés à la démographie et à la structure du marché. De plus, les consommateurs reconnaissent qu'une plus grande part du dollar de consommation devrait être remise aux agriculteurs.

D'après les représentants des consommateurs, ces derniers blâment les producteurs agricoles pour les prix élevés des produits laitiers puisqu'ils constituent le seul secteur réglementé de l'industrie. Cette situation ne favorise pas une perception positive de l'industrie laitière canadienne de la part des consommateurs canadiens. En outre, ces derniers, même s'ils préfèrent « acheter canadien », ne sont pas prêts à le faire à n'importe quel prix. Ils choisiront plutôt un produit étranger si l'écart de prix le justifie.

On mentionne le programme de distribution de lait dans les écoles, à titre d'exemple d'une initiative qui est bien perçue par les consommateurs et qui favorise la consommation de lait chez les enfants. Il ne faut surtout pas croire que la majorité des enfants sont encouragés à consommer des produits laitiers à la maison.

Les représentants des consommateurs mettent également l'accent sur le peu de nouveaux produits laitiers commercialisés dans certaines provinces, au cours des dernières années. Selon eux, les producteurs devraient financer plus de recherches en vue de la découverte de nouveaux moyens de transformer, présenter et vendre le lait.

Du point de vue des consommateurs, afin de demeurer compétitives à l'échelle mondiale, les entreprises qui donnent une valeur ajoutée au lait iront graduellement vers d'autres pays, où la matière première est moins chère.

5. Sommaire des enjeux communs et des défis identifiés

L'industrie et la rentabilité

Chaque secteur se préoccupe de sa rentabilité commerciale. Les producteurs sont d'avis que l'ensemble de leurs revenus est inadéquat alors que d'autres participants à la chaîne d'approvisionnement croient que les prix des produits laitiers sont trop élevés. D'après les agriculteurs, ils ont la possibilité d'obtenir une part plus équitable des sommes dépensées par les consommateurs lors de l'achat de produits laitiers.

Quant aux représentants des secteurs de la transformation, de la transformation secondaire et de la restauration, ils croient que l'industrie bénéficie de possibilités de croissance grâce au développement de produits, l'adoption de nouvelles technologies et le remplacement de produits importés par des produits intérieurs, mais pas à n'importe quel prix. Les entreprises ont déjà indiqué qu'elles envisagent diverses solutions de rechange, comme la modification des recettes visant la réduction ou la suppression des portions de produits laitiers dans les produits finis destinés aux secteurs du commerce au détail et des services alimentaires.

Tous les secteurs sont d'avis qu'il existe des possibilités de croissance pour l'industrie ainsi que des possibilités d'initiatives envers la promotion d'une telle croissance.

La substitution de produits laitiers

Tous les secteurs reconnaissent la croissance et le développement de produits servant de succédanés à des ingrédients et des produits laitiers. C'est une source de préoccupation croissante pour bon nombre des participants. On ne parvient pas, toutefois, à trouver une façon d'aborder la question. Mais il est clair que les prix des produits laitiers incitent les entreprises à chercher des solutions de rechange en vue de réduire les coûts. On reconnaît que la mise au point de nouvelles technologies, au cours des dernières années, a permis aux entreprises de créer non seulement de nouveaux succédanés mais aussi des succédanés haut de gamme.

Les possibilités de croissance

De nombreux groupes ont indiqué des possibilités de croissance intérieure pour les marchés des fromages fins, du fromage, du yogourt et d'autres produits laitiers. On croit également que les importations effectuées dans le cadre du PIR pourraient être remplacées par des produits d'origine intérieure. De plus, on s'attend à ce que la croissance se poursuive concernant les produits du fromage à valeur ajoutée et les grignotines. On signale aussi que l'utilisation non traditionnelle du lait pourrait augmenter, comme dans le cas des laits spécialisés. On suggère des utilisations pour le lait et les produits laitiers dans les aliments de santé, les suppléments alimentaires, les nutriceutiques et les additifs pour les aliments fonctionnels.

La collaboration au sein de l'industrie

Tous les intervenants reconnaissent et appuient le besoin de collaboration entre les secteurs s'ils veulent atteindre leurs buts communs et relever les défis qui entravent la durabilité et la croissance de l'industrie. De nombreux groupes sont prêts à rencontrer d'autres participants à la chaîne d'approvisionnement en vue d'examiner les possibilités établies. De plus, plusieurs intervenants croient qu'il est possible d'accroître l'utilisation et

les ventes des produits laitiers et ce, avec les produits et ingrédients fabriqués au Canada.

6. Conclusion

Tout au long des consultations, les commissaires de la CCL ont souligné que l'environnement de l'industrie laitière est en pleine évolution, ce qui pourrait nuire à l'industrie. En effet, des tendances, comme les changements technologiques et la substitution de produits et d'ingrédients, pourraient entraîner des réductions du QMM. Par contre, ces changements offrent des possibilités que devrait saisir l'industrie. Cette dernière est-elle présentement assez souple pour maîtriser les répercussions des changements en cours? C'est une question sur laquelle devra se pencher l'industrie. La Commission espère que le présent rapport stimulera une réflexion et un dialogue productifs parmi les différents secteurs. Nous sommes prêts à participer à toute autre activité qui améliorerait la communication entre les membres de l'industrie laitière.

@PFDesktop\::ODMA/PCDOCS/CDC/19102/2

**Renseignements de base pour les consultations de la CCL
auprès de l'industrie laitière**

Liste des groupes consultés et dates des consultations

Production

Producteurs laitiers du Canada	25 mars
Producteurs laitiers de l'Ontario	30 avril
Fédération des producteurs de lait du Québec	12 avril
Groupes de producteurs des Maritimes	3-5 avril
Représentants des producteurs de la Mise en commun du lait de l'Ouest	9 mai

Transformation

Agropur	26 mars
Conseil de l'industrie laitière du Québec	12 avril
Groupe Saputo	27 mars
Kraft Canada	26 mars
Conseil de l'industrie laitière de l'Ontario	8 avril
Parmalat Canada Inc.	20 mars

Transformation secondaire

Campbell Soup	9 et 29 avril
Effem Foods	30 avril
Nestlé Canada	9 avril

Restauration

Unified Purchasing Group of Canada	9 avril
------------------------------------	---------

Consommation

Association des consommateurs du Canada	10 mai
---	--------

